



PLAN D'ACTION RÉGIONAL 2024-2025

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE SERVICES QUÉBEC DES LAURENTIDES**

Note aux lecteurs

Les données budgétaires et les informations sur les actions présentées dans ce document concernent une année financière (période commençant le 1^{er} avril 2024 et se terminant le 31 mars 2025). Ce document présente par ailleurs certaines données qui concernent une année civile. Lorsque c'est le cas, cela est précisé.

Rédaction

Direction générale de Services Québec des Laurentides
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :

Publications > Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale > Ministères et organismes >

Gouvernement > Québec.ca

www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications

Si vous éprouvez de la difficulté à consulter le document, vous pouvez obtenir de l'aide par [téléphone](#) ou par [courriel](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-550-98395-8

© Gouvernement du Québec

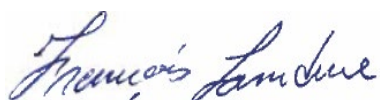
Mot du directeur général de Services Québec des Laurentides

C'est avec honneur et fierté que je vous présente le fruit d'une large consultation auprès des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) des Laurentides, du comité aviseur de la direction générale de Services Québec des Laurentides ainsi que de différents intervenants qui accompagnent quotidiennement les citoyens et les employeurs de notre grand territoire laurentien. Le Plan d'action régional 2024-2025 témoigne d'une volonté de mettre en lumière des actions qui répondent aux enjeux et aux priorités des partenaires du milieu.

Le contexte actuel de croissance démographique de la région conjugué notamment aux défis de la transformation numérique nous portent à maintenir une vigilance et une agilité dans notre offre de services afin de soutenir adéquatement les personnes et les entreprises, contribuant ainsi à l'amélioration de la dynamique du marché du travail. Dans un environnement où la rareté de main-d'œuvre perdure, les actions priorisées dans ce plan d'action régional font écho aux objectifs d'accentuer l'intégration et le maintien en emploi des personnes ainsi que d'accompagner les entreprises à faire face aux défis que posent la gestion de ressources humaines et ceux des gains en productivité.

De plus, dans un contexte où l'information sur les services du gouvernement du Québec est très nombreuse, Services Québec des Laurentides poursuivra ses actions pour demeurer le guichet d'accès à ces différents services. C'est en nous adaptant aux besoins de notre clientèle et en misant sur du personnel bien formé que nous comptons maintenir la qualité des services que nous offrons à la population des Laurentides.

Nos actions et interventions ainsi que la mobilisation de nos partenaires s'inscrivent, encore cette année, en faveur d'une plus grande inclusion à la prospérité économique et d'une contribution à la concertation entre les acteurs régionaux et au développement du marché du travail régional.

A handwritten signature in blue ink, reading "François Laverdure".

François Laverdure

Mot de la présidente du Conseil régional des partenaires du marché du travail

Au nom du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, c'est avec un grand enthousiasme que je vous présente le Plan d'action régional 2024-2025 de Services Québec des Laurentides. Ce plan ambitieux vise à optimiser la portée de ses services auprès des individus et des entreprises dans le cadre d'une saine gestion des interventions régionales des services publics d'emploi en concertation avec les partenaires du marché du travail réunis au sein de son Conseil régional.

Notre vision est celle d'une région dynamique, inclusive et résiliente, où chaque individu peut s'épanouir et contribuer à la croissance collective. Au cœur des priorités régionales se retrouvent notamment la valorisation de l'offre d'une prestation de services accessibles et simplifiés, le soutien des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi et l'accompagnement dans le maintien en emploi des travailleurs. Aussi, le conseil régional retient dans les priorités régionales des actions concertées d'accompagnement des entreprises, notamment dans l'amélioration de la productivité et des pratiques en matière de gestion des ressources humaines, afin que les entreprises puissent s'adapter au contexte évolutif du marché du travail laurentien qui se conjugue dorénavant avec différentes transformations vertes, numériques et démographiques.

L'optimisation de la mobilisation et de la concertation entre les acteurs régionaux du marché du travail permettra d'améliorer les connaissances de l'offre de services, notamment des services publics d'emploi, mais également des activités complémentaires offertes par les partenaires. Je tiens vivement à remercier les membres et partenaires du conseil régional pour leur engagement à faire preuve d'agilité dans le soutien aux individus et aux entreprises de la région, contribuant ainsi à la prospérité et au développement économique des Laurentides.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Nathalie Honoré

Table des matières

Introduction.....	1
La Direction générale de Services Québec des Laurentides	2
De multiples services offerts.....	2
Services gouvernementaux	2
Services publics d'emploi	2
Services de solidarité sociale	3
Des partenaires importants.....	3
L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux.....	5
Tableau 1 : Les principaux indicateurs du marché du travail	6
Tableau 2 : le nombre de prestataires de l'assurance-emploi.....	10
Tableau 3 : le nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale	12
Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principaux objectifs.....	15
Accroître la participation de tous au développement social et économique.....	15
Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel.....	19
Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle	20
Conclusion	21
Annexes.....	22
Annexe I – Budget	22
Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles	24
Annexe III – Organigramme.....	25
Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides	26
Annexe V – Tableau synoptique du plan d'action régional 2024-2025	27

Introduction

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale soutient la participation de la population, des entreprises, des organismes et des communautés au développement et à la prospérité du Québec. Il accompagne ses clientèles et favorise leur autonomie. Il offre un accès simplifié aux services gouvernementaux.

La Direction générale de Services Québec des Laurentides a élaboré le présent plan d'action régional, qui s'inscrit dans la mission du Ministère. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur le Plan stratégique 2023-2027 du Ministère ainsi que sur la planification pour l'année 2024-2025 concernant les services publics d'emploi. De plus, elle a tenu compte des responsabilités et des ressources qui lui sont confiées, des attentes de résultats qui lui ont été communiquées par les autorités ainsi que de certains facteurs de contingence comme l'évolution du marché du travail et les besoins des clientèles.

Une importante consultation a été menée auprès des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et de l'ensemble du personnel de la région afin d'identifier les défis et les solutions à mettre en œuvre en matière de main-d'œuvre et d'emploi pour :

- accompagner les personnes plus ou moins éloignées du marché du travail dans leur intégration en emploi et pour assurer leur maintien en emploi;
- soutenir les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans un contexte de transitions démographique, technologique et verte;
- optimiser la concertation entre les acteurs du marché du travail de la région.

Aussi, l'ensemble du personnel de la région a été consulté pour identifier les contributions possibles visant à :

- augmenter la participation sociale et à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté;
- améliorer la satisfaction de la clientèle à l'égard des services reçus;
- maintenir un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement personnel.

C'est à partir des informations recueillies que les axes et les stratégies d'intervention régionaux ont été retenus et c'est sur cette base riche que le plan d'action régional 2024-2025 sera mis en œuvre avec la contribution du personnel de Services Québec des Laurentides et la collaboration des membres du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et de ses partenaires, notamment les organismes spécialisés en employabilité.

La Direction générale de Services Québec des Laurentides

La Direction générale de Services Québec des Laurentides relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Elle compte sept bureaux locaux et un bureau libre-service déployés sur le territoire pour desservir la population. À ces bureaux s'ajoutent le Service régional de la conformité et des enquêtes (SRCE), le Service des demandes d'aide financière (SDAF) et le Service aux entreprises des Laurentides (SEL).

L'organigramme de la Direction générale est présenté à l'annexe 1.

De multiples services offerts

Services gouvernementaux

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a pour mission d'offrir aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux entreprises un guichet multiservice afin de leur procurer un accès simplifié à des services gouvernementaux.

Ce guichet multiservice regroupe l'ensemble des services de première ligne et de deuxième ligne offerts à la population et aux entreprises en personne, au téléphone et en ligne. Il s'agit notamment de services s'adressant aux clientèles du Ministère et à celles d'autres ministères et organismes gouvernementaux avec lesquelles le personnel de la direction générale établit un contact direct.

Services publics d'emploi

Les services publics d'emploi contribuent à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, à l'équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre de même qu'à la réduction des pertes d'emplois, du chômage et des obstacles à l'emploi.

Les services publics d'emploi sont offerts dans les bureaux de Services Québec. Pour offrir ces services, le Ministère collabore avec de nombreux partenaires, dont les établissements d'enseignement et les organismes spécialisés en employabilité.

Ils comprennent les services universels d'accueil, d'information sur le marché du travail et de placement, qui s'adressent à l'ensemble de la population et des entreprises. Ils comprennent également les services spécialisés, qui visent à aider les personnes devant surmonter des difficultés avant d'entreprendre une démarche qui, à terme, leur permettra d'intégrer le marché du travail ou de se maintenir en emploi.

Ils comprennent enfin les services aux entreprises, qui ont pour objectif d'aider les entreprises en ce qui concerne le développement des compétences de leur main-d'œuvre et l'amélioration de leurs pratiques en gestion des ressources humaines, notamment celles relatives au recrutement ou à la rétention de la main-d'œuvre.

La Direction générale de Services Québec des Laurentides se voit allouer un budget d'intervention lui permettant d'offrir les services publics d'emploi. Pour l'année 2024-2025, le budget initial pour la région s'élève à 48 643 989 \$. Les renseignements sur la répartition des fonds pour l'année financière et pour l'année financière précédente sont présentés à l'annexe 2.

Services de solidarité sociale

Les services de solidarité sociale visent à attribuer une aide financière aux personnes et aux familles qui ne peuvent subvenir seules à leurs besoins en vue de favoriser leur autonomie économique et sociale. Ils visent également à offrir une aide et un accompagnement aux adultes bénéficiant d'un programme d'assistance sociale qui ne sont pas en mesure d'entreprendre une démarche menant à l'emploi.

Des partenaires importants

La Direction générale de Services Québec des Laurentides travaille avec différents partenaires dont la contribution est capitale pour le développement économique et social dans la région. Parmi eux, on compte le Conseil régional des partenaires du marché du travail, les comités sectoriels de main-d'œuvre de la région des Laurentides et les instances de développement économique régionales.

Elle peut également compter sur la collaboration des établissements de tous les ordres d'enseignement, des organismes spécialisés en employabilité et des organismes communautaires. Leur contribution permet d'offrir, dans les bureaux de Services Québec, des services répondant aux attentes de la population et des entreprises.

La Direction générale travaille par ailleurs avec des unités administratives de nombreux ministères et organismes gouvernementaux, entre autres pour simplifier l'accès aux services, en assurer la continuité et en améliorer l'efficacité.

L'évolution du marché du travail et les principaux enjeux régionaux

La population des Laurentides

La région des Laurentides connaît l'une des plus fortes augmentations de sa population parmi l'ensemble des régions administratives du Québec. En effet, en 2022-2023, 5 235 personnes supplémentaires se sont établies dans les Laurentides, par rapport au nombre de personnes qui ont quitté la région durant cette même période, ce qui correspond à un taux net¹ de migration interne de 0,8 %. Toutes les MRC de la région des Laurentides connaissent des gains dans leurs échanges migratoires², au détriment de Montréal et de Laval qui affichent des soldes négatifs.

Le marché du travail en 2023

Selon l'*Enquête sur la population active*³ de Statistique Canada, l'emploi dans la région des Laurentides a poursuivi sa remontée pour une troisième année consécutive, principalement grâce à un gain significatif de l'emploi à temps plein. De surcroît, le taux de chômage est toujours à des niveaux presque aussi bas que l'année précédente, alors que l'emploi a atteint des seuils jamais égalés.

En 2023, la région des Laurentides connaît une croissance de 8,7 % de l'emploi, qui résulte d'une diminution de l'emploi à temps partiel (-4 500 emplois), ainsi que de l'augmentation de l'emploi à temps plein (+32 700 emplois). Ainsi, l'emploi à temps complet, qui indique une plus grande stabilité du marché de l'emploi, occasionne une création nette de plus de 28 000 emplois. Le nombre total de personnes en emploi s'est alors établi à 351 600 en 2023.

¹ BÉZY, Simon, Luc DENEULT et Martine ST-AMOUR (2024). « La migration interrégionale au Québec en 2022-2023 : des pertes moindres pour Montréal dans un contexte de baisse marquée des déplacements entre les régions », Bulletin sociodémographique, vol. 28, no 1, janvier, Institut de la statistique du Québec, p. 1-20. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/migration-interregionale-quebec-2022-2023.pdf>

² Sur les 14 MRC affichant les soldes migratoires les plus élevés au Québec, 4 se retrouvent dans la région des Laurentides en 2022-2023.

³ L'Enquête sur la population active de Statistique Canada recueille de l'information sur les principaux indicateurs du marché du travail. Notez que les chiffres de cette enquête sont basés sur le lieu de résidence et non pas le lieu de travail. Le portrait décrit est celui des résidents de 15 ans et plus du territoire dont un certain nombre travaille dans les régions voisines.

Le taux d'emploi⁴ de la région est le taux le plus élevé observé parmi les 17 régions administratives qui composent la province. Il est évalué à 64,6 % en 2023, soit 4,1 points de pourcentage de plus que le taux un an plus tôt.

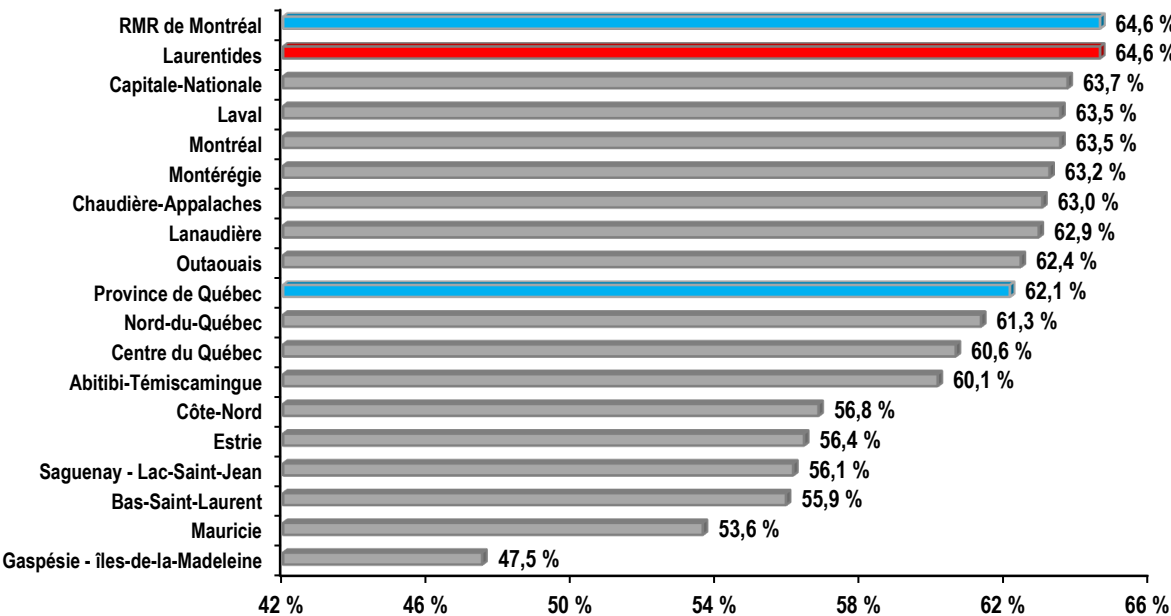
TABLEAU 1 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Indicateur	Région des Laurentides		Ensemble du Québec	
	2023	2022	2023	2022
Nombre d'établissements avec employés	21 815	21 299	278 278	275 821
Nombres d'emplois	351 600	323 400	4 506 400	4 403 100
Taux de postes vacants (%)	5,4	6,5	4,5	5,8
Taux de chômage (%)	3,9	3,7	4,5	4,3
Taux d'activité (%)	67,2	62,8	65,0	64,3
Taux d'emploi (%)	64,6	60,5	62,1	61,5

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises et Enquête sur la population active et Enquête sur les postes vacants et les salaires.

⁴ Le taux d'emploi est la proportion de la population de 15 ans et plus qui est en emploi.

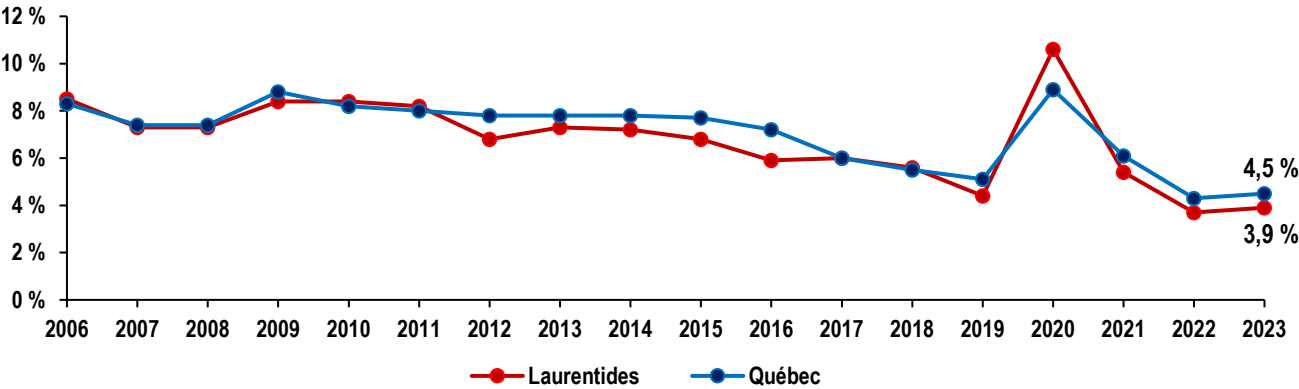
GRAPHIQUE 1 : TAUX D'EMPLOI, QUÉBEC, RMR DE MONTRÉAL ET RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 2023



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2023.

Après avoir diminué pour une deuxième année consécutive, le taux de chômage régional est fixé à 3,9 % en 2023. Il est proche du plancher historique atteint en 2022.

GRAPHIQUE 2 : TAUX DE CHÔMAGE, LAURENTIDES ET ENSEMBLE DU QUÉBEC



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2006 à 2023.

Les groupes de clientèles

Les jeunes de 15 à 24 ans

Les jeunes ont connu une hausse de l'emploi en 2023. En effet, le nombre de personnes en emploi âgées entre 15 et 24 ans a augmenté de 12,3 % par rapport à 2022, dans la région des Laurentides. La région compte ainsi 56 800 jeunes en emploi, dont 30 000 (+9 000) qui travaillent au moins 30 heures par semaine à leur emploi principal.

Par conséquent, le taux d'emploi des jeunes a augmenté de façon plus prononcée que celui des autres principaux groupes d'âge, soit une hausse de 6,1 points de pourcentage par rapport à 2022 et s'établit à 75,8 % en 2023. Parmi les différents groupes d'âge, leur taux de chômage connaît le niveau le plus élevé dans les Laurentides et est de 7,0 % pour la même période.

Les personnes expérimentées

En 2023, le nombre d'emploi des personnes de 55 ans et plus a peu varié comparativement à 2022 et se maintient à un niveau inférieur à la période prépandémique. Leur poids relatif dans l'emploi total a diminué de 3,3 points de pourcentage, passant de 24,6 % en 2019 à 21,2 % en 2023. Les personnes expérimentées (55 ans et plus) sont au nombre de 74 700 en emploi. Puisque la disponibilité de la main-d'œuvre reste un enjeu de premier ordre pour la région, des efforts pour attirer et retenir la main-d'œuvre expérimentée sont nécessaires pour pallier les départs à la retraite.

Le taux d'emploi des personnes de 55 ans et plus est de 1,4 point de pourcentage de plus que celui de l'année précédente et atteint 32,9 % en 2023. Leur taux de chômage a connu une hausse de 2,2 points de pourcentage, comparativement à 2022, et est évalué à 6,2 %. Ce taux de chômage est plus élevé que celui des 55 ans et plus de l'ensemble du Québec, lequel s'est fixé à 4,4 % en 2023.

Les femmes

Les femmes accaparent 42,2 % de la progression nette de l'emploi de la région des Laurentides entre 2022 et 2023 alors que ce pourcentage est de 53,4 % au Québec. En 2023, l'emploi des femmes dans la région des Laurentides a connu une hausse assez significative de 7,8 %, soit 11 900 travailleuses de plus comparativement à 2022. Elles occupaient 164 500 emplois soit 46,8 % de l'ensemble des emplois de la région. Ainsi, leur taux d'emploi a passé la barre des 60 % pour la première fois depuis les

10 dernières années, retrouvant le niveau de 2013. Le taux de chômage chez les femmes a continué à baisser pour une deuxième année consécutive et affiche 3,6 % en 2023.

Les personnes immigrantes

Selon les données du recensement 2021 de Statistique Canada, la région des Laurentides comptait 43 975 personnes immigrantes en 2021, ce qui représentait 7,0 % de sa population. Cette part est plus faible que celle observée dans l'ensemble du Québec (14,6 %). Entre 2016 et 2021, toutes les MRC de la région des Laurentides ont connu une hausse de leur population immigrante. Plus de 75 % de la population immigrante habitait dans les MRC de Thérèse-De Blainville, de Deux-Montagnes et de la Rivière-du-Nord. Le taux de chômage de ce groupe était toutefois plus élevé, soit 8,6 % comparativement à 7,0 % pour la population totale. La région compte aussi 2 250 résidents non permanents, qui sont, soit titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, soit qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile).

Personnes Métis, Inuits et issues des Premières Nations

Selon les données du recensement 2021, la région des Laurentides comptait 10 835 personnes de 15 ans et plus dont l'identité reconnue ou affirmée est l'appartenance aux Premières Nations, aux Métis et aux Inuits. Ces personnes représentaient 2,1 % de la population totale de la région.

Le taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus ayant une identité autochtone est de 55,6 %, comparativement à 59,8 % pour l'ensemble de la population des Laurentides pour 2021. Le taux de chômage de ce groupe de la population était de 9,3 %, soit 2,3 points de pourcentage de plus que la population totale.

En plus des groupes sous-représentés sur le marché du travail mentionnés ci-dessus, des actions concrètes sont mises en œuvre afin d'intégrer et de maintenir en emploi les personnes handicapées, les personnes judiciairisées, les familles monoparentales et les personnes faiblement scolarisées.

Les prestataires de l'assurance-emploi

En 2023, la région des Laurentides a connu une diminution de 1 662 prestataires de l'assurance-emploi (-13,3 %) comparativement à l'année précédente. Le volume de prestataires de l'assurance-emploi dans les Laurentides s'est donc fixé à 10 833 en 2023, soit le niveau le plus bas jamais atteint pour cette clientèle depuis 2000.

TABLEAU 2 : LE NOMBRE DE PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI⁵

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Région des Laurentides	12 550	11 284	11 018	14 322	26 678	12 495	10 833
Ensemble du Québec	155 849	138 588	135 721	179 049	329 228	147 654	130 378

Source : Statistique Canada, statistiques de l'assurance-emploi, compilation spéciale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, secteur de l'Emploi, région des Laurentides et ensemble du Québec, moyennes mensuelles annualisées, de 2017 à 2023.

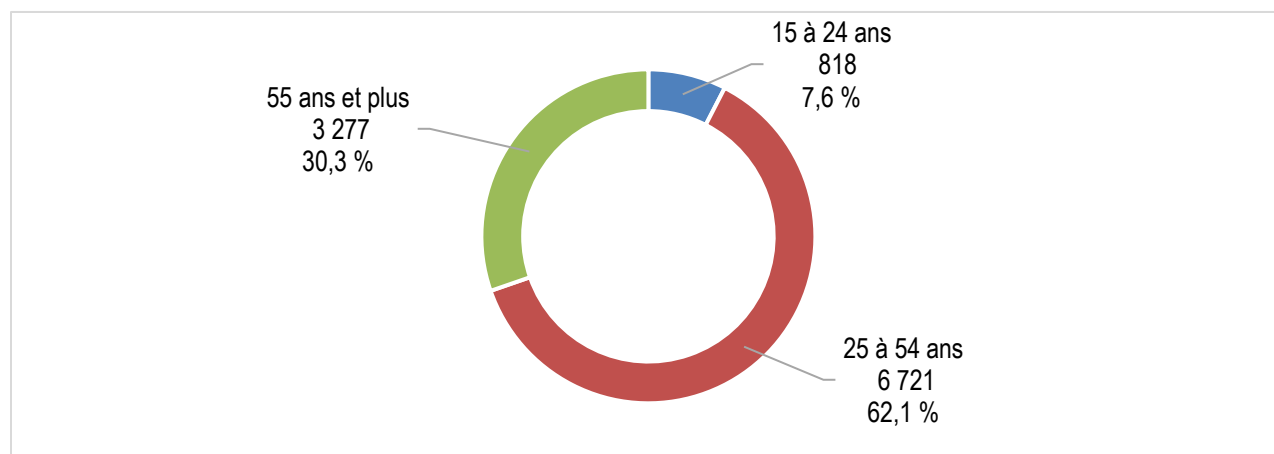
Les caractéristiques des prestataires de l'assurance-emploi de la région démontrent qu'en 2023, 61,1 % étaient des hommes. Les femmes, quant à elles, représentaient 38,9 %. Ces proportions pour les hommes et les femmes participant au Programme de l'assurance-emploi se comparent à celles de l'ensemble du Québec (61,3 % et 38,7 %, respectivement). Comparativement à 2022, la diminution du nombre de prestataires a été plus importante chez les femmes que chez les hommes en 2023.

À l'instar du Québec, les jeunes laurentiens et laurentiennes de 15 à 24 ans affichent les baisses les plus marquées qui avoisinent les 27 %. Pourtant, ils ne représentaient que 7,6 % des prestataires dans les

⁵ Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi correspond à l'ensemble des personnes qui ont reçu des prestations d'assurance-emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active (EPA), soit la semaine qui comprend habituellement le 15^e jour du mois. Par conséquent, le nombre de prestataires pour un mois donné n'inclut pas les personnes qui ont épuisé leurs prestations la semaine précédant la période de référence ou celles qui ont commencé à recevoir des prestations la semaine suivant cette période de référence. De plus, les statistiques de l'assurance-emploi n'intègrent pas les données correspondant aux prestataires des prestations canadiennes de la relance économique (la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et la Prestation canadienne de la maladie pour la relance économique).

Laurentides. Le principal groupe de prestataires, soit celui représenté par les personnes de 25 à 54 ans (62,1 %), a connu la diminution la moins importante qui était de 10,6 %. Finalement, les prestataires de 55 ans et plus composaient un peu moins du tiers (30,3 %) des prestataires en 2023.

GRAPHIQUE 3 : RÉPARTITION DES PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE-EMPLOI SELON L'ÂGE, RÉGION DES LAURENTIDES, MOYENNES ANNUELLES, 2023



Source : Statistique Canada, statistiques de l'assurance-emploi, compilation spéciale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, secteur de l'Emploi, moyenne mensuelle annualisée, 2023.

Prestataires des programmes d'assistance sociale

En 2023, la région des Laurentides affichait une faible baisse du nombre moyen d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale⁶. Contrairement à l'ensemble du Québec (+ 6,6 %), la région des Laurentides a poursuivi sa diminution (-0,5 %) du nombre d'adultes prestataires par rapport à 2022.

Les MRC d'Antoine-Labelle et des Pays-d'en-Haut ont connu les plus importantes diminutions durant la dernière année avec respectivement 4,1 % et 7,4 %. Ces MRC ont aussi enregistré les plus importantes baisses depuis les cinq dernières années. À l'opposé, la MRC de Thérèse-De Blainville (+ 34,4 %) et la Ville de Mirabel (+ 3,5 %) ont enregistré une croissance du nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale par rapport à 2022.

⁶ Appellation générique qui comprend à la fois le Programme d'aide sociale, le Programme de solidarité sociale et le Programme objectif emploi. Le Programme objectif emploi est entré en vigueur le 1^{er} avril 2018.

TABLEAU 3 : LE NOMBRE D'ADULTES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE

	2019	2020	2021	2022	2023
Ensemble du Québec	297 767	279 363	247 228	256 424	273 223
Région des Laurentides	18 317	17 271	15 454	15 344	15 269

Source : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, moyennes mensuelles annualisées, de 2019 à 2023.

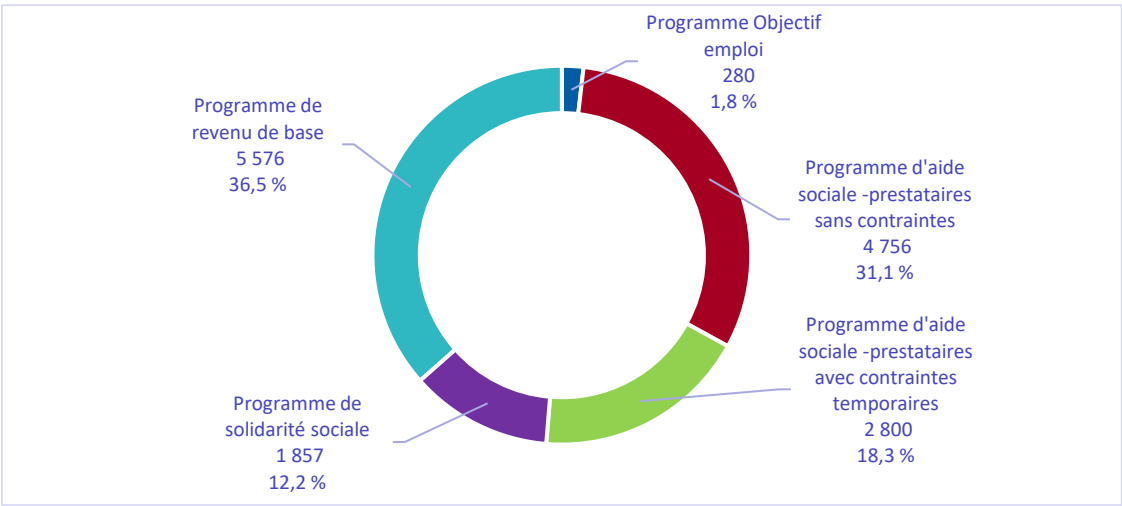
Près de la moitié (49,5 %) des adultes prestataires des programmes d'assistance sociale bénéficiaient du Programme d'aide sociale en 2023. La région comptait ainsi une part moins élevée d'adultes prestataires de ce programme comparativement à l'ensemble du Québec (57,4 %). L'autre moitié des adultes prestataires des programmes d'assistance sociale dans la région était répartie entre le Programme de solidarité sociale⁷ (12,2 %), Objectif emploi (1,8 %) et du Programme de revenu de base (PRB)⁸ (36,5 %).

Le nombre d'adultes prestataires du Programme d'aide sociale et du Programme objectif emploi a crû de 3,8 % entre 2022 et 2023, passant de 7 547 à 7 836. En 2023, ce chiffre, qui indique une clientèle plus prête à intégrer le marché du travail, représente un peu plus de 50 % de l'ensemble des adultes prestataires dans la région des Laurentides, mais demeurerait toutefois plus faible que celle enregistrée dans l'ensemble du Québec (59,4 %).

⁷ Ce nombre inclut également leurs conjoints sans contraintes sévères.

⁸ Le Programme de revenu de base s'adresse à des personnes qui ont des contraintes à l'emploi sévères et persistantes. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

GRAPHIQUE 4 : RÉPARTITION DES ADULTES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE, RÉGION DES LAURENTIDES, 2023



Source : ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, moyennes mensuelles annualisées, 2023.

Les enjeux régionaux

Un défi d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre au sein des entreprises laurentiennes

Dans un contexte économique favorable pour de nombreux secteurs d'activité et de vieillissement de la population qui entraîne un nombre important de départs à la retraite, la région des Laurentides compose avec une tendance à la baisse du bassin potentiel de main-d'œuvre dans de nombreuses professions. Il est donc nécessaire de miser sur des stratégies diversifiées pour encourager l'intégration et le maintien en emploi du plus grand nombre de personnes possible. Des occasions de faire connaître les besoins des entreprises sur le territoire sont donc souhaitables pour favoriser l'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les employeurs de la région.

Une adéquation juste entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins des employeurs dans un marché du travail en constante évolution

L'accès à une main-d'œuvre qualifiée et disponible pour répondre à la demande d'employeurs dans certains secteurs stratégiques de la région est un enjeu de taille dans un marché du travail en constante transformation. L'amélioration de la productivité des entreprises est une priorité pour assurer leur

compétitivité et soutenir leur croissance, notamment par l'introduction de nouvelles technologies et l'amélioration des processus. Conséquemment, l'adaptation des compétences de la main-d'œuvre à de nouveaux contextes de travail constitue un défi pour les entreprises laurentiennes et leurs partenaires.

Un marché du travail dont les enjeux varient d'un territoire à l'autre

Le portrait économique et le contexte du marché du travail varient d'un territoire à l'autre dans la région des Laurentides. Services Québec des Laurentides et les différents partenaires du milieu doivent donc offrir une réponse adaptée et concertée aux besoins des populations et des entreprises, selon les caractéristiques qui les distinguent. La complémentarité des services proposés est donc prioritaire.

Un contexte économique incertain pouvant entraîner des changements ponctuels et variables sur la demande de main-d'œuvre et les besoins de la population active

Dans un contexte où l'inflation demeure relativement élevée, certains secteurs d'activité pourraient connaître des impacts plus importants sur la demande pour leurs produits ou services et conséquemment, entraîner des répercussions sur leur activité économique. La demande de main-d'œuvre pourrait être ainsi modifiée en réponse à ces changements. Une variété de moyens d'interventions d'intensité variable devra être utilisée pour offrir une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des chercheurs d'emploi.

Les priorités régionales et les axes d'intervention liés aux principaux objectifs

Les priorités régionales établies par la Direction générale de Services Québec des Laurentides sont les suivantes :

- Une connaissance approfondie des besoins régionaux en matière de main-d'œuvre et des impacts liés à la transformation du marché du travail favorisant un meilleur processus de décision pour les acteurs concernés.
- Des interventions adaptées aux besoins spécifiques des personnes sans emploi, tant celles qui requièrent une aide d'appoint que celles qui sont vulnérables sur le plan de l'emploi et pour lesquelles un accompagnement soutenu est nécessaire pour intégrer un emploi. Ainsi qu'un accompagnement collaboratif et soutenu de travailleurs qui connaissent des difficultés ayant un impact sur leur maintien en emploi.
- Un support aux employeurs dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de gestion des ressources humaines, dans le rehaussement des compétences et de l'amélioration de la productivité dans un contexte de transitions démographique, technologique et verte.
- La mobilisation des acteurs du marché du travail de la région pour répondre aux enjeux de transformation du marché du travail par des actions concertées en matière de prestation de services publics d'emploi, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides, les organismes spécialisés en employabilité et d'autres instances partenariales.
- L'amélioration de la satisfaction de la clientèle à l'égard des services rendus en misant sur la simplification des démarches administratives et une meilleure connaissance de l'offre de services de Services Québec.

Accroître la participation de tous au développement social et économique

Cette orientation, présentée dans le Plan stratégique 2023-2027, est liée à quatre objectifs qui concernent les directions générales de Services Québec : un relatif à la solidarité sociale et trois relatifs à l'emploi et à la main-d'œuvre.

Interventions en matière de solidarité sociale

Afin d'améliorer la situation économique des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, voici les axes d'intervention prévus pour la région.

Objectif

Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Axe d'intervention : Accompagnement économique et social de la clientèle

- Accentuer les activités de sensibilisation et de formation du personnel de Services Québec dans l'accompagnement des clientèles vulnérables.
- Renforcer les partenariats avec les organismes publics et communautaires pour faciliter l'accès aux ressources et aux services disponibles

Axe d'intervention : Collaboration à des initiatives porteuses avec les acteurs du milieu

- Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action gouvernementaux et d'autres instances de concertation dans un objectif de complémentarité.

Interventions en matière de main-d'œuvre et d'emploi

Le Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025 contribue à l'atteinte de trois objectifs du Plan stratégique 2023-2027 :

- Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi.
- Accroître la proportion des prestataires des programmes d'assistance sociale qui se maintiennent en emploi après avoir participé aux interventions des services publics d'emploi.
- Aider les entreprises à adapter leurs pratiques de gestion des ressources humaines aux réalités actuelles du marché du travail.

Ces trois objectifs concernent la main-d'œuvre et l'emploi. On présente ci-après les orientations relatives à ces objectifs tels qu'elles sont inscrites dans le Plan d'action des services publics d'emploi 2024-2025. On présente également les axes d'intervention ciblés par la Direction générale, en collaboration avec le Conseil régional des partenaires du marché du travail.

Orientation 1

Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.

Axe d'intervention : Rôle stratégique de l'information sur le marché du travail (IMT) dans les planifications et la prise de décisions des acteurs du marché du travail

- Développer des partenariats avec des comités sectoriels et d'autres organisations pour bonifier l'information sur le marché du travail à l'échelle locale et régionale.
- Rendre disponible une information adaptée aux besoins des utilisateurs internes et externes pour en accroître la prise en compte dans les décisions.
- Approfondir la connaissance de l'impact des différentes transformations du marché du travail (verte, technologique et démographique) pour identifier les enjeux des entreprises, de la main-d'œuvre et des futurs travailleurs.

Orientation 2

Outils les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.

Axe d'intervention : Recours aux services d'aide à l'emploi

- Promouvoir les opportunités du marché du travail et les ressources disponibles auprès des individus et des entreprises.
- Encourager les occasions d'arrimage entre les employeurs et les personnes prêtes à occuper un emploi.

Orientation 3

Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.

Axe d'intervention : Persévérance dans la participation aux mesures et services

- Affiner notre compréhension des motivations et des besoins des clientèles afin d'adapter le soutien et l'intensité du suivi offert pour réussir leur parcours.

- Favoriser les interventions qui assurent un continuum de services à la clientèle plus éloignée du marché du travail (de l'accueil au maintien en emploi).

Axe d'intervention : Maintien en emploi des personnes ayant bénéficié d'une mesure de services publics d'emploi et des travailleurs en difficulté ou à risque de perte d'emploi

- Documenter les meilleures pratiques de maintien en emploi en tenant compte des besoins spécifiques des individus ayant complété une participation.
- Développer les collaborations nécessaires entre les parties prenantes de la démarche de maintien en emploi des travailleurs et documenter les meilleures pratiques.

Orientation 4

Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorisés par le gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.

Axe d'intervention : Accompagnement des entreprises dans le rehaussement des compétences et l'amélioration de la productivité dans un contexte de transitions démographique, technologique et verte

- Soutenir les entreprises dans leur virage technologique et dans l'optimisation des processus, notamment par la sensibilisation et le développement des compétences des gestionnaires et de leur main-d'œuvre.
- Diffuser et favoriser les alternatives en formation ou en développement pour rehausser les compétences de la main-d'œuvre en entreprise, dont la littératie, la numératie et la littératie numérique

Axe d'intervention : Amélioration des pratiques en matière de gestion des ressources humaines

- Mettre l'accent sur l'aide aux entreprises pour permettre d'adapter ou d'acquérir les pratiques de gestion nécessaires pour l'intégration et le maintien en emploi de personnes ayant des profils diversifiés.
- Développer des projets de formation pour les gestionnaires et les responsables en ressources humaines des organismes communautaires des régions de Laval et des Laurentides en collaboration avec Services Québec de Laval.
- Exercer un rôle-conseil auprès des entreprises pour le développement de la relève.

Orientation 5

S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.

Axe d'intervention : Action concertée en réponse aux enjeux de transformation du marché du travail

- Mettre en œuvre des actions ciblées pour rejoindre et accompagner les clientèles prioritaires.
- Mener des travaux avec les parties prenantes, incluant les organismes spécialisés de développement de l'employabilité (OSE), visant à améliorer la visibilité des services publics d'emploi ainsi que l'accompagnement offert et l'expérience-client.
- Poursuivre la collaboration avec les instances de partenariat, incluant les autres ministères, les régions qui composent la RMR de Montréal ainsi que les acteurs socioéconomiques impliqués dans la prestation des services publics d'emploi, pour assurer un continuum de services et demeurer à l'affût des enjeux spécifiques du territoire.

Partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement du personnel

Cette orientation est tirée du Plan stratégique 2023-2027 du Ministère. Ce dernier vise à offrir à ses employés une expérience de travail mobilisatrice. Voici l'axe et les stratégies d'interventions retenus :

Objectif 2

Cultiver notre expertise et notre potentiel.

Axe d'intervention : Organisation apprenante dans un contexte de transformation organisationnelle

- Expérimenter des activités de partage des connaissances et des expertises, plus particulièrement avec la région de Laval en continuité aux recommandations du Laboratoire d'expérimentation interrégional.

- Avec la collaboration du personnel de Services Québec, optimiser les conditions d'apprentissage et promouvoir la formation continue afin que chaque employé investisse dans son développement personnel.

Faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

L'orientation 3 du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale présente quatre objectifs, dont deux visent la qualité des services offerts. À ce titre, voici les interventions régionales retenues pour 2024-2025.

Objectif 1

Améliorer les services selon les attentes des clients.

Axe d'intervention : Simplification des démarches administratives pour une expérience client de qualité.

- Optimiser le soutien offert à la clientèle dans certaines démarches administratives pour accroître son autonomie, notamment dans un contexte de décroïsonnement de la gestion des dossiers et du déploiement de la prestation de services en ligne.

Objectif 2

Faciliter l'accès aux services gouvernementaux.

Axe d'intervention : Meilleure connaissance de l'offre de services de Services Québec

- Saisir les opportunités régionales permettant de positionner Services Québec comme le guichet multiservice des services gouvernementaux.
- Encourager le recours aux différents modes de services en fonction des besoins de la clientèle.

Conclusion

Le marché du travail connaît d'importantes perturbations qui ont un impact sur la main-d'œuvre de demain et le profil des compétences recherchées par les employeurs. En effet, les départs massifs à la retraite contribuent à maintenir des pénuries de main-d'œuvre dans de nombreuses professions. De plus, l'économie se transforme, notamment par l'introduction de nouvelles technologies ou de nouvelles organisations du travail, ce qui a un impact sur le profil de la main-d'œuvre recherchée par les employeurs. La transition vers une économie plus verte observée dans de nombreuses industries contribue également à modifier la nature des emplois de demain.

En 2024-2025, Services Québec des Laurentides misera donc sur des stratégies agiles, novatrices et mobilisatrices qui contribueront à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Comme pour l'identification des axes et stratégies d'interventions de son plan d'action régional 2024-2025, Services Québec Laurentides compte en accroître la portée et en assurer sa réalisation avec la collaboration de tout son personnel, du Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides et de tous ses partenaires régionaux au bénéfice de la clientèle, individus et entreprises de la région.

Enfin, Services Québec des Laurentides tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont rendu possible la conception du Plan d'action régional 2024-2025.

Annexes

Annexe I – Budget

Répartition du budget de la Direction générale de Services Québec des Laurentides 2024-2025

Budget du Fonds de développement du marché du travail	48 643 989 \$
Répartition	
Programme Contrat d'intégration au travail	4 432 300 \$
Service aux entreprises	3 150 000 \$
Initiatives ciblées pour les travailleurs expérimentés	346 775 \$
Projets économiques d'envergure et projets spécifiques	467 089 \$
Stratégie emploi compétences jeunesse (SECJ)	710 000 \$
Subvention salariale	2 500 000 \$
Enveloppe régionale de base ¹¹	23 100 325 \$
Enveloppe réservée aux bureaux locaux ¹²	13 935 439 \$
Provenance du budget	
Compte d'assurance-emploi	39 156 872 \$
Fonds autonomes du Québec	9 487 117 \$

¹¹ Budget alloué aux projets régionaux et au financement des ententes avec les organismes spécialisés en employabilité (OSE)

¹² Budget consacré aux participations.

Répartition initiale du budget par fonds et par unité administrative 2024-2025

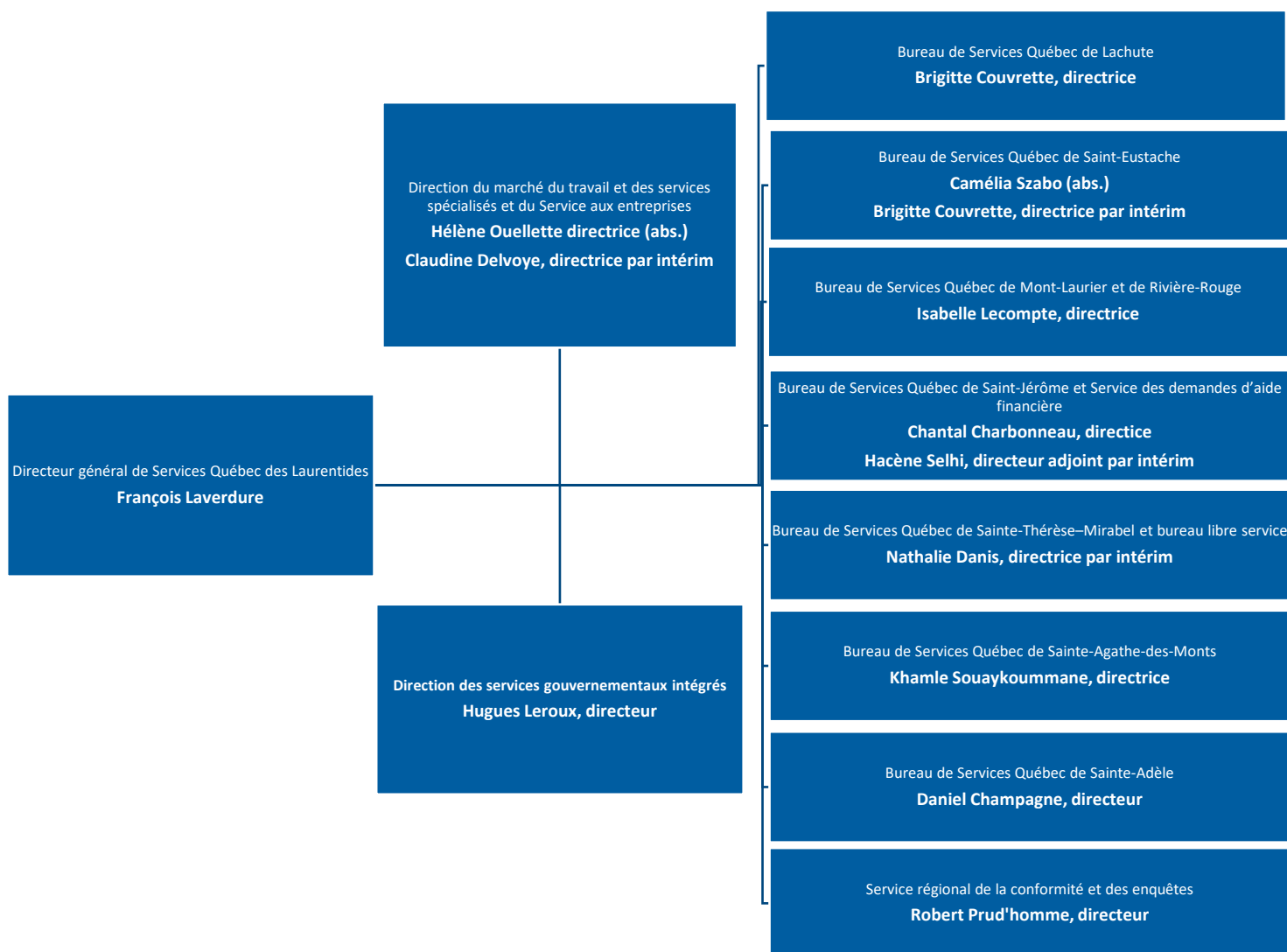
Unités administratives	Fonds du Québec	Fonds de l'assurance-emploi	Budget local
Bureau de Services Québec de Lachute	456 900 \$	675 400 \$	1 132 300 \$
Bureau de Services Québec de Mont-Laurier	350 900 \$	857 400 \$	1 208 300 \$
Bureau de Services Québec de Saint-Jérôme	1 908 400 \$	2 390 700 \$	4 299 100 \$
Bureau de Services Québec de Sainte-Thérèse	736 100 \$	2 763 100 \$	3 499 200 \$
Bureau de Services Québec de Sainte-Agathe	88 900 \$	860 500 \$	949 400 \$
Bureau de Services Québec de Saint-Eustache	432 800 \$	1 135 600 \$	1 568 400 \$
Bureau de Services Québec de Sainte-Adèle	140 500 \$	803 300 \$	943 800 \$
Services régionalisés d'emploi (CIT et subventions salariales)	1 893 302 \$	5 038 998 \$	6 932 300 \$
Services aux entreprises		3 150 000 \$	3 150 000 \$
Direction générale	3 479 315 \$	21 481 880 \$	24 961 289 \$
Total région des Laurentides	9 487 117 \$	39 156 872 \$	48 643 989 \$

Annexe II – Indicateurs de résultats et cibles

Indicateurs Services publics d'emploi		Région des Laurentides
Services publics d'emploi	Proportion des personnes ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (ensemble) (taux d'emploi total)	60,6 %
	Proportion des clients des programmes d'assistance sociale ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (taux d'emploi AS)	45,3 %
	Proportion des participants de l'assurance-emploi ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (taux d'emploi CAE)	58,7 %
	Nombre de clients des programmes d' <u>assistance sociale</u> ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation	1 049
	Nombre de participants de l' <u>assurance-emploi</u> ayant occupé un emploi à brève échéance après avoir terminé leur participation (CAE)	4 262
	Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences (CDRCMO)	208

Annexe III – Organigramme

Direction générale de Services Québec des Laurentides



Annexe IV – Conseil régional des partenaires du marché du travail des Laurentides

Membres votants :

Membres représentant la main-d'œuvre	Membres représentant les entreprises	Membres représentant le milieu de la formation et le milieu communautaire
Nathalie Honoré <i>Présidente du CRPMT des Laurentides</i> Section locale Unifor 90Q	Gina Bergeron-Fafard Directrice générale Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville	David Bolduc Directeur général Zone Emploi d'Antoine-Labelle
Pierre Croteau Représentant syndical Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	Julie Boisvert Directrice des communications et de l'administration Génik inc.	Sophie Delage Directrice générale Cible-Emploi
Ingrid Francoeur Directrice Centre d'emploi agricole de la Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides	Sonya Éthier Directrice générale Chambre de commerce et de tourisme de Sainte-Adèle	Stéphane Gauthier Directeur de la Formation continue, Services aux entreprises et International Cégep de Saint-Jérôme
Chantal Bertrand Conseillère régionale Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière	Philippe Olcelli Vice-président des finances Dienamex	Vacant
Chantal Maillé Présidente Conseil central des Laurentides	Claude Rousseau Propriétaire Gestion CLDRSS inc.	Vacant
Martin Richer Quatrième vice-président Conseil central des Laurentides	Laurence Tardif Directrice des ressources humaines Carrefour industriel LDG inc – NAPA	Vacant
Membre représentant le développement régional	Membre représentant le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	
Ariel Retamal Directeur général et Commissaire à l'exportation Laurentides international	François Laverdure Directeur général Direction générale de Services Québec des Laurentides	

Membres non-votants :

Membre désigné par le ministère de l'Éducation	Membre désigné par le ministère de l'Économie et de l'Innovation	Membre désigné par la Commission de la construction du Québec
Louise Lafontaine Cadre Ministère de l'Éducation	Florent Lado Nogning Directeur régional Direction régional des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue	Philippe Gagnon Chef de section CCQ

Membres invités :

Membre désigné par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	Membre désigné par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration	Membre désigné par le ministère de l'Enseignement supérieur
Véronique Bélisle Directrice régionale Direction régionale de	Corinne Aubry Directrice régionale Direction régional Laval, Laurentides et Lanaudière	Chantal Richer Cheffe d'équipe et conseillère régionale Direction des interventions régionale et maillage Laurentides, Laval, Lanaudière, Outaouais et Abitibi-Témiscamingue
Membre désigné par le secteur de la santé		
Sylvain-Michel Paradis Directeur adjoint, gestion intégrée de la main-d'œuvre Direction des ressources humaines, CISSS des Laurentides		

Annexe V – Tableau synoptique du plan d'action régional 2024-2025

Orientation 1 du plan stratégique 2023-2027 : accroître la participation de tous au développement social et économique

Objectif du plan stratégique 2023-2027	Axes d'intervention	Stratégies d'intervention
Objectif 1 Améliorer la situation socioéconomique des personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.	Accompagnement économique et social de la clientèle	- Accentuer les activités de sensibilisation et de formation du personnel de Services Québec dans l'accompagnement des clientèles vulnérables. - Renforcer les partenariats avec les organismes publics et communautaires pour faciliter l'accès aux ressources et aux services disponibles.
	Collaboration à des initiatives porteuses avec les acteurs du milieu	Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions gouvernementaux et d'autres instances de concertation dans un objectif de complémentarité.

Interventions en matière de main d'œuvre et d'emploi

Orientations du Plan d'action 2024-2025 des services publics d'emploi	Axes d'intervention	Stratégies d'intervention
Orientation 1 Approfondir l'analyse des besoins du marché du travail en ce qui concerne les clientèles et les secteurs d'activité économique pour lesquels l'intervention est la plus pertinente.	Rôle stratégique de l'information sur le marché du travail (IMT) dans les planifications et la prise de décisions des acteurs du marché du travail	- Développer des partenariats avec des comités sectoriels et d'autres organisations pour bonifier l'information sur le marché du travail à l'échelle locale et régionale. - Rendre disponible une information adaptée aux besoins des utilisateurs internes et externes pour en accroître la prise en compte dans les décisions. - Approfondir la connaissance de l'impact des différentes transformations du marché du travail (verte, technologique et démographique) pour identifier les enjeux des entreprises, de la main-d'œuvre et des futurs travailleurs.
Orientation 2 Outiller les personnes prêtes à intégrer le marché du travail en leur fournissant une aide d'appoint.	Recours aux services d'aide à l'emploi	- Promouvoir les opportunités du marché du travail et les ressources disponibles auprès des individus et des entreprises. - Encourager les occasions d'arrimage entre les employeurs et les personnes prêtes à occuper un emploi.
Orientation 3 Agir prioritairement et de façon soutenue auprès des personnes vulnérables sur le plan de l'emploi, pour lesquelles un accompagnement est essentiel à l'intégration durable sur le marché du travail.	Persévérance dans la participation aux mesures et services	- Affiner notre compréhension des motivations et des besoins des clientèles afin d'adapter le soutien et l'intensité du suivi offert pour réussir leur parcours. - Favoriser les interventions qui assurent un continuum de services à la clientèle plus éloignée du marché du travail (de l'accueil au maintien en emploi).
	Maintien en emploi des personnes ayant bénéficié d'une mesure de services publics d'emploi et des travailleurs en difficulté ou à risque de perte d'emploi	- Documenter les meilleures pratiques de maintien en emploi en tenant compte des besoins spécifiques des individus ayant complété une participation. - Développer les collaborations nécessaires entre les parties prenantes de la démarche de maintien en emploi des travailleurs et documenter les meilleures pratiques.
Orientation 4 Soutenir les employeurs, en particulier ceux issus des secteurs priorités par le	Accompagnement des entreprises dans le rehaussement des compétences et l'amélioration de la productivité dans un	Soutenir les entreprises dans leur virage technologique et dans l'optimisation des processus, notamment par la sensibilisation et le développement des compétences des gestionnaires et de leur main-d'œuvre.

Orientations du Plan d'action 2024-2025 des services publics d'emploi	Axes d'intervention	Stratégies d'intervention
gouvernement, qui font face à des défis liés à la main-d'œuvre et d'adaptation aux transformations du marché du travail.	contexte de transitions démographique, technologique et verte	Diffuser et favoriser les alternatives en formation ou en développement pour rehausser les compétences de la main-d'œuvre en entreprise, dont la littératie, la numératie et la littératie numérique.
	Amélioration des pratiques en matière de gestion des ressources humaines	- Mettre l'accent sur l'aide aux entreprises pour permettre d'adapter ou d'acquérir les pratiques de gestion nécessaires pour l'intégration et le maintien en emploi de personnes ayant des profils diversifiés. - Développer des projets de formation pour les gestionnaires et les responsables en ressources humaines des organismes communautaires des régions de Laval et des Laurentides en collaboration avec Services Québec de Laval. - Exercer un rôle-conseil auprès des entreprises pour le développement de la relève.
Orientation 5 S'appuyer sur la mobilisation et la concertation des partenaires du marché du travail et des parties prenantes de la prestation de services pour atteindre les objectifs des services publics d'emploi.	Action concertée en réponse aux enjeux de transformation du marché du travail	- Mettre en œuvre des actions ciblées pour rejoindre et accompagner les clientèles prioritaires. - Mener des travaux avec les parties prenantes, incluant les organismes spécialisés de développement de l'employabilité (OSE), visant à améliorer la visibilité des services publics d'emploi ainsi que l'accompagnement offert et l'expérience client. - Poursuivre la collaboration avec les instances de partenariat, incluant les autres ministères, les régions qui composent la RMR de Montréal ainsi que les acteurs socioéconomiques impliqués dans la prestation des services publics d'emploi, pour assurer un continuum de services et demeurer à l'affût des enjeux spécifiques du territoire.

Orientation 2 du plan stratégique 2023-2027 : partager un environnement de travail sain, stimulant et favorisant le développement personnel

Objectif du plan stratégique 2023-2027	Axe d'intervention	Stratégies d'intervention
Objectif 2 Cultiver notre expertise et notre potentiel	Organisation apprenante dans un contexte de transformation organisationnelle	- Expérimenter des activités de partage des connaissances et des expertises, plus particulièrement avec la région de Laval en continuité aux recommandations du Laboratoire d'expérimentation interrégional. - Avec la collaboration du personnel de Services Québec, optimiser les conditions d'apprentissage et promouvoir la formation continue afin que chaque employé investisse dans son développement personnel.

Orientation 3 du plan stratégique 2023-2027 : faire évoluer nos services en cohérence avec les attentes de notre clientèle

Objectif du plan stratégique 2023-2027	Axes d'intervention	Stratégies d'intervention
Objectif 1 Améliorer les services selon les attentes des clients.	Simplification des démarches administratives pour une expérience client de qualité	Optimiser le soutien offert à la clientèle dans certaines démarches administratives pour accroître son autonomie, notamment dans un contexte de décloisonnement de la gestion des dossiers et du déploiement de la prestation de services en ligne.
Objectif 2 Faciliter l'accès aux services gouvernementaux	Meilleure connaissance de l'offre de services de Services Québec	- Saisir les opportunités régionales permettant de positionner Services Québec comme le guichet multiservice des services gouvernementaux. - Encourager le recours aux différents modes de services en fonction des besoins de la clientèle.

